La Maison du Département itinérante

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

1er semestre 2013

Tranches de vie

CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

Habitants des cantons de Villars-sur-Var, Puget-Théniers et Guillaumes, plus besoin de vous déplacer pour accomplir des formalités administratives, obtenir des renseignements touchant à votre vie quotidienne, s'adresser au service correspondant à vos attentes.

Avec deux agents pour vous guider dans vos recherches, un écrivain public pour rédiger vos courriers et des liaisons directes avec les services du Conseil général, la Maison du Département itinérante vient à votre rencontre.

Avec cette démarche innovante, le Conseil général se rapproche encore des habitants des Alpes-Maritimes pour un service plus efficace et renforce ainsi la solidarité territoriale.

Eric CIOTTI
Député
Président du Conseil général
des Alpes-Maritimes

Pour vous permettre d'effectuer vos démarches administratives, le Conseil général met en place un nouveau service de proximité sur le territoire de la vallée du Var : la Maison du Département itinérante.

À compter du mardi 15 janvier 2013, une équipe d'agents polyvalents est à votre disposition dans le bus de la Maison du Département itinérante, tous les mardis et jeudis, pour traiter vos questions et formalités administratives.

Délivrer au public, dans un même lieu, la palette la plus complète de services et aides proposés par le Département et ses partenaires, dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.

L'aide à la personne

- Aide à la scolarité (pour les collégiens)
- Aide aux personnes âgées (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- Alerte sociale en liaison avec la Maison des Solidarités départementales des vallées
- Aide aux personnes handicapées (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Repérage et mise en relation avec des opérateurs du handicap visuel, auditif, et autisme
- Relais avec le service social de la Caisse d'Allocations Familiales et des caisses de retraites complémentaires
- Demandes de cartes grises et de duplicata du permis de conduire
- Surendettement (Banque de France)
- Prise de rendez-vous possible avec divers opérateurs
- Référent services fiscaux

L'amélioration du cadre de vie

- Amélioration de l'habitat rural
- TNT terrestre

Le développement économique et l'emploi

- Aides agricoles
- Aide à la création et à la modernisation des entreprises touristiques, artisanales et commerciales
- Information sur le microcrédit
- Pôle emploi

Un système de liaison visiophonique innovant vous permet d'être mis en relation avec plusieurs services du Conseil général, et certains de nos partenaires dont :

- la Mutualité sociale agricole
- la Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes
- le Régime social des indépendants et artisans (RSI Côte d'Azur)
- la Ligue contre le cancer
- le Défenseur des droits (ex. Médiateur de la République)

PROCHAIN PASSAGE DANS VOTRE VILLAGE
DU BUS DE LA MAISON
DU DÉPARTEMENT ITINÉRANTE

..... / ..... / 2013

Les mardis en alternance

- **Circuit 01** : Péone (matin) et Rigaud (après-midi)
- **Circuit 03** : Daluis (matin) et Puget-Rostand (après-midi)

Les jeudis en alternance

- **Circuit 02** : Malaussène (matin) et Roussillon-sur-Tinée (après-midi)
- **Circuit 04** : Touët-sur-Var (matin) et Villars-sur-Var (après-midi)

Susceptible de modification

Tranches de vie 6

Le Département à toutes les étapes de votre vie...

Conseil général des Alpes-Maritimes
B.P. 3007 - 06201 Nice cedex 3
Tél. : 04 97 10 24 90
ou au : 04 89 04 25 65
Fax : 04 97 10 24 91
Courriel : mdd_itinerante@cg06.fr

www.cg06.fr

Flashez ce code avec votre lecteur flashcode et retrouvez toutes les informations sur les Maisons du Département.

CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

Janvier 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - © Photo : droits réservés - Phovoir - FOX17-Fotolia - Ingram